



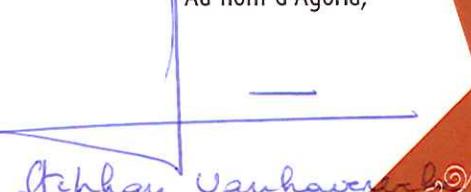
CERTIFICAT

Agoria, la fédération de l'industrie technologique, ayant son siège social à 1030 Bruxelles, Bd A. Reyers 80,
confirme par le présent certificat que FJC Metubel, établi à Strey-Bracquegnies
a signé la charte de sécurité.

En signant la charte, FJC Metubel reconnaît que la sécurité de ses travailleurs est importante
et s'engage à prévenir autant que possible les accidents du travail et les risques de santé dans le cadre de travaux d'entreprise et de maintenance.

Décerné le: 25.05.07
Au nom d'Agoria,

www.Charte  deSecurite.be



AGORIA

